Envoyé en préfecture le 01/08/2025
Reçu en préfecture le 01/08/2025
Publié le 01/08/2025
ID : 074-217402056-20250730-DEL_61_2025-DE

République Française **Département de Haute-Savoie** **COMMUNE DE ONNION**	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 30 juillet 2025**
	L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 24 juillet 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12 Absents : 00 Absents excusés : 03
Pouvoirs : 02 (MAURE Céline ayant donné procuration à GERVAIS Jean-claude et HAY Matthieu ayant donné procuration à GERVAIS André)
Votants : 14
Secrétaire de séance : MAURE Nadine

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✔		GERVAIS Jean-Claude	✔		JACQUARD Thierry	✔	
VELAT Jocelyne	✔		MAURE Sigrid	✔		CHARDON Brigitte	✔	
PAPI Guillaume	✔		OBERSON Jean-François	✔		JEANTET Anne	✔	
MAURE Nadine	✔		MAURE Céline		✔	HAY Matthieu		✔
JADOT Jean-Noël	✔		PASSY Dominique		✔	WAILL Benoist	✔	

DELIBÉRATION N° 61_2025 **ADOPTÉE à l'Unanimité**	**Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025**

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 24 juin 2025 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 24 juin 2025.

Ainsi fait et délibéré le 30 juillet 2025
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,
MAURE Nadine

Le Maire,
GERVAIS André

MAIRIE DE ONNION 74 (Haute-Savoie) R.F.